

MOTION
Contrat de plan ETAT-ONF

Le Bureau de la Fédération Nationale des Communes Forestières
réuni à Paris le 8 décembre 2005 :

- se félicite du respect global des engagements pris dans le contrat Etat-ONF pour la période 2001-2006 ;
- demande de manière expresse que les termes de ce contrat soient totalement respectés en 2006, notamment en ce qui concerne le montant du versement compensateur, afin d'entamer dans un climat de confiance les négociations devant conduire à la conclusion d'un nouveau contrat pour la période 2007-2012.

Pour ce qui est du futur contrat 2007-2012, le bureau de la Fédération Nationale des Communes Forestières :

- réaffirme son attachement à la mise en oeuvre du régime forestier dans les forêts des collectivités ;
- souligne que le versement compensateur constitue une contrepartie indispensable à la mise en oeuvre du régime forestier dans les forêts des collectivités et qu'il ne saurait accepter quelque diminution que ce soit de son montant ;
- déclare que le contrat Etat-ONF doit traduire le projet de gestion durable des forêts communales et, à ce titre, intégrer les nouvelles vocations de la forêt : stockage du carbone et lutte contre les changements climatiques, préservation des ressources en eau, protection des sols, services d'accueil du public, préservation de la biodiversité, protection de l'environnement et des paysages ;
- souhaite que la modernisation des modes de ventes des bois issus des forêts communales soit poursuivie et que l'action en faveur du développement du bois énergie et de l'utilisation du bois dans la construction soit développée ;
- demande que le maillage territorial assuré par les agents de terrain de l'ONF, notamment dans le cadre des unités territoriales, soit maintenu sans nouvelle suppression de poste pour assurer la qualité de la gestion des forêts communales ;
- demande d'être pleinement associé à la négociation du contrat Etat-ONF pour la période 2007-2012 et être en mesure d'y apporter sa signature.

Je soussigné(e) :

Fonction :

Adresse :

apporte mon entier soutien à cette motion votée
par le Bureau de la FNCOFOR le 8 décembre 2005.

Signature

Cachet :

